**Cadre de Réponse Technique**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de la personne publique** | INSTITUT DE FRANCE  23, quai de Conti  75006 Paris |
| **Représentant du pouvoir adjudicateur et ordonnateur** | Le Chancelier de l’Institut de France |
| **Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R2191-59 du Code de la commande publique** | Le Chancelier de l’Institut de France |
| **Comptable assignataire des paiements** | Le comptable public, Receveur des Fondations |
| **Mode de consultation** | Procédure d’appel d’offres ouvert en application des articles L.2124-2, R2124-2 1° et [R.2161-2](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037730439) à R.2161-5 du code de la commande publique. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Objet** | Acquisition de licences informatiques « Microsoft » , assistance technique et paiement des services Azure pour l’Institut de France, les cinq Académies et leurs Fondations. |
| **Numéro du marché** | **M25/6-070** |

**Sommaire**

[I. Forme de la réponse 3](#_Toc127353664)

[II. Qualité des services d’accompagnements 3](#_Toc127353665)

[III. Niveau et qualité des certifications et agréments détenus 3](#_Toc127353666)

[IV. Pertinence et organisation de l’équipe dédiée au suivi commercial 4](#_Toc127353667)

# Forme de la réponse

Le titulaire répond point par point au présent document. Il répond ainsi impérativement, explicitement et de façon détaillée aux différentes demandes dans le même ordre.

Il apporte tout élément d’information permettant à l’Institut de France d’appréhender au mieux la solution proposée, sans omettre d’éventuelles contraintes opérationnelles ou fonctionnelles.

# Sous-critère 1.1 : Qualité des services d’accompagnements demandé au cadre de réponse (20 points)

Le soumissionnaire présente son expérience en matière de gestion des licences éducation et les services d’accompagnement qu’il propose (hotline, espace client, veille) en association à la fourniture des licences Microsoft, ainsi qu’au suivi des contrats.

Il précise les éventuels cas de figure pour lesquels l’Institut de France, les 5 Académies et les Fondations, devront échanger directement avec Microsoft lorsque l’éditeur l’impose (Exemple : signature des contrats).

**Réponse :**

# Sous-critère 1.2 : Niveau et qualité des certifications et agréments détenus demandé au cadre de réponse (10 points)

Le soumissionnaire présente ses certifications et agréments obtenus auprès de Microsoft, sur les technologies/licences précisées au BPU. ( notamment sa capacité de CSP Cloud Services Provider )

Il rappelle la politique générale que Microsoft applique en la matière et met en exergue les avantages dont il dispose (relations privilégiées, niveaux de qualification et de certification).

Il explique et présente les droits conférés, fournit les modalités d’utilisation. Il précise la nature de ses engagements vis-à-vis de Microsoft au titre de ses agréments.

**Réponse :**

# Sous-critère 1.3 : CVs de l’équipe du titulaire et pertinence et organisation de l’équipe dédiée au suivi commercial et technique demandé au cadre de réponse (10 points)

Le soumissionnaire présente la composition et l’organisation de l’équipe qui sera affectée au suivi technique et commercial du présent marché. Il indique notamment la localisation géographique des intervenants, leurs profils et compétences .

Le soumissionnaire présente le curriculum vitae du représentant du titulaire.

Le soumissionnaire présente la composition de l’équipe de maintenance en détaillant les certifications Microsoft obtenues et l’organisation du suivi de la maintenance.

Le titulaire précise les modalités d’assistance technique et de maintenance décrits dans son offre, y compris au-delà de la période de garantie.

**Réponse :**